

3

1878

20-3

LA PROTECTION COMBATTUE ET REFUSEE PAR LE GOUVERNEMENT LIBERAL.

LA PROTECTION.

I.

Dans la présente contestation électorale, une des plus importantes questions et nous oserions dire la plus importante à examiner est celle de la protection de nos manufactures et de l'agriculture. Elle a été beaucoup agitée, mais il en sera parlé davantage dans la presse et sur les hustings, afin que le peuple la comprenne dans le sens de ses intérêts.

Le Canada a eu à subir une crise commerciale bien sérieuse; beaucoup de marchands et d'industriels ont été ruinés et les faillites se sont succédées sans interruption. Les yeux se sont portés naturellement vers le gouvernement d'Ottawa pour savoir s'il ne ferait point quelque chose, afin d'allé-

ger la crise et porter remède aux maux dont on se plaignait. On comprenait que le tarif canadien avait besoin d'être remanié, et, comme notre condition économique, depuis 1872 surtout, avait changé, il était devenu nécessaire de se protéger contre la concurrence étrangère qui devenait de plus en plus onéreuse et ruineuse pour nous.

Le peuple canadien avait d'autant plus raison d'espérer un mouvement dans le sens protecteur, que les membres du parti national, fondé en 1872, avaient exprimé leurs opinions à ce sujet. Afin de capter les bonnes grâces des électeurs de la province de Québec, les promesses les plus brillantes avaient été faites par les chefs libéraux et leurs journaux ne tarisèrent point en éloges sur les bonnes dispositions de ces messieurs.